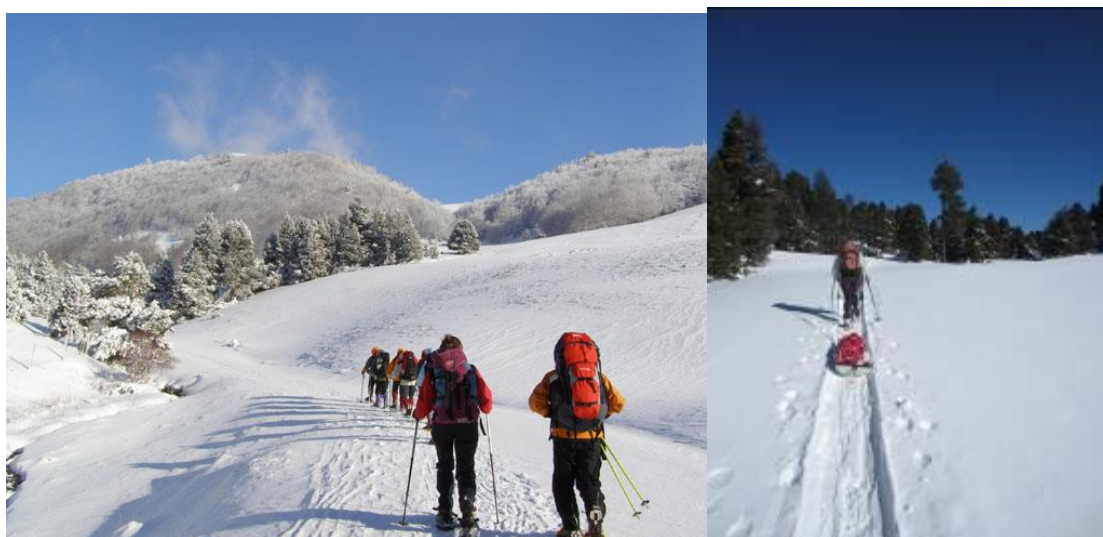


RAID AVENTURE DANS LE VERCORS SUD

Raid au goût de Grand Nord...

Randonnée raquette itinérante

6 jours / 5 nuits / 5 jours de raquettes-pulka



Un raid raquettes avec pulka tractée au parfum d'expédition nordique ! Une vraie aventure raquettes aux pieds au cœur de la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors. Ce mode de déplacement et de portage permet de vivre cinq jours en immersion totale dans ce massif très préservé et de goûter l'expérience enivrante de l'itinérance en autonomie dans une nature sauvage. Vous découvrirez les endroits les plus secrets de ce vaste plateau situé entre les Alpes et la Provence, que l'accompagnatrice connaît sur le bout des raquettes ! Cette traversée est taillée pour les randonneurs sportifs ayant une expérience en raquettes sur plusieurs jours et prêts à affronter des conditions hivernales aléatoires.

PROGRAMME

Jour 01 : Accueil à 16h00 en gare de Die.

Installation à l'hébergement.

Préparation du matériel spécifique et vérification des affaires personnelles.

Nuit en hôtel.

Jour 02 : Die – Plateau de Beure – Cabane de Pré Peyret ou Cabane du Pison

Transfert jusqu'au plateau de Beure.

Cette première journée nous permet de se familiariser avec la pulka et le matériel spécifique.

Rapidement, nous entrons dans la Réserve Naturelle des Hauts Plateaux du Vercors. Les panoramas sur cet espace entièrement protégé sont fantastiques et nous laissent percevoir une grande partie de notre itinéraire.

Nous avançons jusqu'à la cabane de Pré Peyret ou celle du Pison. Nous arrivons suffisamment tôt pour aller découvrir des sites emblématiques du Vercors sud.

Nuit en cabane non privative (en fonction de la fréquentation, nous pouvons être amenés à dormir sous tente ou à continuer notre avancée pour trouver une cabane libre).

Dénivelée : + 250m ; - 200m

Horaire : 4h00 de marche environ

Jour 03 : Cabane de Pré Peyret ou Cabane du Pison - Bergerie de Chaumailoux

Nous continuons notre raid dans le vif du sujet en traversant la Réserve Naturelle des Hauts Plateaux du Vercors. Nous allons jusqu'à la bordure Est du Vercors pour rejoindre la bergerie de Chaumailoux et profiter pleinement des plus beaux points de vue sur le Mont-Aiguille.

Nuit en refuge non gardé.

Dénivelée : + 250 m ; - 200 m

Horaire : 4h00 de marche environ

Jour 04 : Bergerie de Chaumailoux – Tête Chevalière (1951m) - Bergerie de Chaumailoux

Nous profitons du confort de la cabane de Chaumailoux pour rester une nuit de plus et faire une randonnée en boucle sans les pulkas. Les crêtes de Tête Chevalière nous offrent des panoramas exceptionnels sur le Vercors et le Trièves, une occasion rêvée pour découvrir ce sommet et les vallons qui en sont issus.

Nuit en refuge non gardé.

Dénivelée : + 550 m ; - 550 m

Horaire : 5h30

Jour 05 : Bergerie de Chaumailoux – Cabane de Tussac

Nous quittons Chaumailoux, site fortement marqué par la résistance sur le Vercors pour rejoindre l'extrémité sud du Vercors où quelques gypaètes barbus ont été introduits récemment.

Nous passons par le jardin du Roy, puis, en longeant les falaises du cirque d'Archiane que nous arriverons aux bergeries de Tussac.

Nuit en cabane privative.

Dénivelée : + 150 m ; - 250 m

Horaire : 5h30 de marche environ

Jour 06 : Cabane de Tussac – Auberge de Combeau

Nouveau départ vers les immensités des hauts plateaux. En fonction des conditions météo, nous montons à la Croix du Lautaret ou au sommet de la Montagnette, qui domine le vallon de Combeau. C'est par le pas de la Coche que nous descendrons ce merveilleux vallon où nous terminerons notre raid.

Séparation à 17h00 à la gare de Die

Dénivelée : + 350 m ; - 700 m

Horaire : 6h00 de marche environ

La réalisation de ce raid avec pulka est totalement dépendante de l'enneigement. Si les conditions sont déficitaires au moment du départ, nous serons amenés, soit à modifier l'itinéraire, soit à le reporter à une date ultérieure, soit à l'annuler. Dans ce dernier cas nous pourrions également vous proposer un raid dans le même esprit mais dans un autre massif. En cas de conditions défavorables, nous vous tiendrons informés en temps voulu et vous serez totalement remboursés en cas d'annulation de notre part.

LES PLUS DE CE RAID AVENTURE :

- Un itinéraire raquettes sauvage ! L'accompagnatrice vous en dévoile le meilleur, hors des sentiers battus !
- Une expédition en autonomie, loin de la civilisation... et pourtant si proche
- La Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors : un territoire dont nous sommes spécialistes, en toutes saisons

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le premier jour à la gare de Die à 16h00.

Accès train : via Valence-TGV ou Valence Ville puis train ou car jusqu'à Die : www.sncf-connect.com

Accès voiture :

De Lyon : Valence- Crest – Die

De Marseille : Lorient – Crest – Die

De Gap : Veynes-col de Cabre- Die

Plus d'information sur www.viamichelin.fr

DISPERSION

Le dernier jour à la gare de Die vers 17h00.

Hébergements avant ou après la randonnée : Office de tourisme de Die - Rue des Jardins - 26150 DIE - Tel : 04 75 22 03 03
www.diois-tourisme.com

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

NIVEAU

Niveau 4+ sur une échelle de 5.

Très bons marcheurs aguerris à des conditions météo aléatoires et à un confort rustique
700 m de dénivellée et 6h00 de marche maximum par jour

La difficulté de ce raid est principalement le fait d'être en autonomie : portage vos affaires pour les 5 jours (affaires personnelles, matériel de sécurité, nourriture...) à l'aide d'une pulka.

L'hébergement dans des cabanes ne permet pas un grand confort. Pas d'eau courante, pas de toilette, ni douche.

HEBERGEMENT

Nous passons les nuits dans trois types d'hébergements :

- 1ère nuit à l'hôtel, où nous trouvons le confort d'une douche chaude, d'un repas préparé et de l'accueil de nos hôtes ;

- 2ème nuit en cabane non privative (cabane de Pré-Peyret ou du Pison) : nous partageons la cabane avec d'autres randonneurs sans certitude quant à la place disponible (c'est pourquoi nous prévoyons aussi des tentes qui nous garantissent notre autonomie). Confort très rustique ;

- 3ème, 4ème et 5ème nuits en refuges et cabanes privatives (avec nos places réservées) non-gardés : nous avons à chauffer le lieu (poêle à bois), préparer nos repas (dîner, petit-déjeuner et pique-nique du lendemain).

Durant 4 soirées, nous n'avons pas d'eau courante, ni de toilette et encore moins de douche... Nous avons à faire fondre de la neige. Chacun doit mettre la main à la pâte pour qu'un confort optimum puisse être garanti.

Selon les conditions météorologiques et d'enneigement, l'accompagnatrice peut être amenée à modifier les étapes et les hébergements prévus. Dans ce dernier cas, les nuits peuvent être dans des cabanes équivalentes à celles décrites plus haut mais non-privatives (le transport des tentes garantit notre autonomie au cas où les cabanes non-privatives soient complètes).

Les repas

Repas du soir (J1) et petit déjeuner (J2) pris à l'hôtel.

Pique-niques de midi prévus par l'accompagnateur et préparés avec le groupe (J2 à J6).

Petits déjeuners (J3 à J6) et repas du soir (J2 à J5) préparés ensemble

Si vous suivez un régime alimentaire particulier, merci de nous en faire part dès votre inscription.

TRANSFERTS INTERNES

Comme mentionnés au programme.

PORTAGE DES BAGAGES

Vous portez vos affaires pour 5 jours à l'aide d'une pulka.

La pulka : Adaptée aux terrains que nous rencontrons, la pulka nous offre plus de confort qu'un sac à dos pesant et volumineux. Elle nous permet d'être autonome pendant ces 5 jours. Chaque participant dispose d'une pulka.

La pulka est une grande luge que nous tractons à l'aide d'un système de cordelettes ou d'un brancard rigide fixés sur notre sac à dos.

Nous utilisons des pulkas robustes et en partie étanches. Pour parfaire l'étanchéité, nous fournissons à chaque participant (e) 2 sacs imperméables (30 litres et 60 litres) dans lesquels on place les affaires personnelles.

Chaque participant doit limiter ses affaires personnelles à 8 kg, ce qui permet d'embarquer du matériel collectif (matériel de sécurité, tentes, réchauds, gaz, nourriture) et d'être le plus apte à tracter la pulka. La charge totale moyenne mise dans la pulka est d'une quinzaine de kilos.

GROUPE

De 5 à 8 personnes.

ENCADREMENT

Un accompagnateur en montagne diplômé (brevet d'État).

MATERIEL FOURNI

Raquettes et bâtons

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr



Equipement :

Grâce à la pulka, nous pouvons être autonomes pendant ces 5 jours. La pulka, grande luge que nous tractons à l'aide d'un système de cordelettes fixées sur notre sac à dos, nous permet de transporter affaires personnelles, matériel commun et victuailles. Adaptée aux terrains rencontrés, elle nous offre plus de confort qu'un sac à dos pesant et volumineux. Chaque participant dispose d'une pulka.

Nous utilisons des pulkas robustes et en partie étanches. Nous vous fournissons 2 sacs hermétiques de 30 et 60 litres pour vos affaires personnelles.

Chaque participant limite ses affaires personnelles à **8kg**, ce qui permet d'embarquer du matériel collectif (matériel de sécurité, réchauds, gaz, nourriture) et d'être le plus apte à tracter la pulka. La charge totale moyenne mise dans la pulka est d'une quinzaine de kilos.

Un bonnet ou une cagoule.
 Une casquette ou un chapeau.
 De bonnes lunettes de ski ou de glacier.
 Des sous-vêtements type « Carline ».
 Une fourrure polaire ou équivalente.
 Une veste imperméable respirant type « Gore-tex ».
 Un collant type « Carline ».
 Un pantalon de ski ou de montagne.
 Un sur pantalon imperméable.
 Deux paires de chaussettes de bonne qualité.
 Une paire de guêtres.
 Des chaussures de randonnée imperméables et montantes.
 Une paire de chaussures légères.
 Une paire de raquettes robustes et légères si possible. Nous informer si vous prenez vos propres raquettes ou si vous souhaitez que l'on vous les fournisse.
 Une paire de petits gants.
 Deux paires de gants chauds et imperméables.
 Une paire de bâtons avec de grosses rondelles

Le sac à dos : Il doit être léger et confortable, d'une capacité de 30 à 40 litres (qui contient de quoi vous protéger des intempéries et de quoi vous hydrater). **Il est primordial qu'il dispose d'une ceinture lombaire résistante car la pulka sera fixée dessus.**

A l'intérieur du sac :

Une gourde d'1 litre minimum et isotherme si possible (thermos)
 Un couteau de poche, et des couverts
 Des jumelles et un appareil photo (facultatif)
 Une frontale

Couchage :

Un matelas autogonflant
 Un drap-sac
 Un duvet (-10°C en température confort)

Pharmacie : Une petite pharmacie individuelle à valider avec votre médecin : crème solaire, bande adhésive et double peau, anti diarrhéique, antalgique, collyre, médicament contre la toux, antibiotiques à spectre large, pince à épiler, médicaments personnels.

DATES ET PRIX

Dates	Prix par personne
Du 19 au 24 janvier 2026	865 €
Du 09 au 14 février 2026	865 €
Du 02 au 07 mars 2026	865 €

LE PRIX COMPREND

- les hébergements en hôtel le J1.
- les hébergements en cabanes et refuges privatifs les J3 à J5 (dortoirs privatifs)
- l'hébergement en cabane ouverte au public (non privative) le J2.
- la nourriture sur l'ensemble du circuit.
- l'encadrement par un Accompagnateur en Montagne.
- les transferts du dernier jour jusqu'en gare de Die.
- le transfert jusqu'au plateau de Beure le J2.
- le prêt des raquettes et bâtons si nécessaire.
- le prêt d'une pulka par personne.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- l'équipement individuel
- les assurances annulation - assistance - rapatriement - interruption de séjour
- tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

Il est d'usage (mais non obligatoire), selon votre satisfaction à la fin du séjour, de donner un pourboire à votre accompagnateur.trice.

POUR EN SAVOIR PLUS

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou www.sncf-connect.com

Co-voiturage : www.blablacar.fr

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –
BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN